

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 DECEMBRE 2010

Étaient Présents : Messieurs Marc BERARDI, Maire, Jean-Paul MERCIER, Adjoint, Madame Michèle SAINTY, Messieurs Jean Claude GRASSET, Raymond MABIT, André CHEVE, Madame Nadège LEMAI, Conseillers Municipaux.

Absent Excusé : Monsieur Franck APERT, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : Monsieur Raymond MABIT.

Les procès verbaux des réunions du 8 Octobre et du 2 Novembre 2010 sont adoptés.

DEMISSION DE MONSIEUR JEAN-LUC MONTANÉ, 1^{er} ADJOINT :

Monsieur le Maire lit le courrier de Monsieur le Préfet, acceptant la démission de Monsieur Jean-Luc MONTANÉ en tant qu'Adjoint et Conseiller Municipal.

Compte-tenu de la situation, le Conseil Municipal décide de ne pas le remplacer pour le moment.

DELIBERATION CONCERNANT PARTICIPATIONS ECOLE PUBLIQUE ET CANTINE DE JARZE :

Monsieur le Maire présente la demande de participation aux charges de fonctionnement de l'école publique et cantine de Jarzé pour l'année scolaire 2009-2010.

5 enfants sont scolarisés en maternelle, 8 en primaire. La participation de la commune au fonctionnement de l'École publique est de **6 170 €**.

En ce qui concerne la cantine, le coût de revient d'un repas est de 3,77 €. Les parents ont payé 2,63 € le repas. La différence, soit 1,14 € est demandée à la Commune. 12 enfants de primaire et 6 de maternelle (public et privé) ont mangé à la cantine pour un total de 1 640 repas. La participation de la commune est donc de **1 869,60 €** (1640 x 1,14 €), pour l'année scolaire 2009-2010.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, émet un avis favorable pour inscrire ces dépenses au budget 2011.

CONSULTATION POUR DEMONTAGE DU HANGAR DE RICHEBOURG :

Le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité de mettre l'offre de démontage du hangar de Richebourg sur la plate-forme Achats publics 49. Un petit cahier des charges sera fait.

Le Commission d'Appel d'Offres retiendra la meilleure offre.

L'ensemble du Conseil Municipal accepte que la Commune prenne en charge les frais liés à la protection des lignes électriques.

TAXE D'ASSAINISSEMENT – PART FIXE ET PART VARIABLE A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2011:

Monsieur le Maire présente une comparaison entre les taxes de Jarzé, Chaumont d'Anjou et Beauvau ainsi que leur évolution.

Il présente plusieurs simulations. Il donne le Compte Administratif prévisionnel pour 2010 du Budget Assainissement M49, ainsi qu'un compte de résultat moyen en année de croisière.

Compte-tenu du déficit, il propose de fixer le prix de la **part fixe ou forfait par branchement à 18,00 €** et le prix de la part variable à **0,85 € le m3** d'eau consommé, à compter du 1^{er} Janvier 2011.

Après en avoir délibéré, l'ensemble du Conseil Municipal donne son accord.

Le prix de la Taxe de Raccordement au réseau Collectif reste inchangé (**1 500 €**).

SUPPLEMENT ZINGUERIE TRAVAUX FACADES DE LA MAIRIE PAR L'ENTREPRISE C.D.R :

Le Conseil Municipal accepte une dépense supplémentaire de 100 € maximum pour le remplacement d'une descente de gouttière.

CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE AVEC LA CAF ET LA MSA :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents,

- Approuve la convention portant approbation du contrat enfance jeunesse à passer avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Anjou et la Mutualité Sociale Agricole.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour signer les documents, contrat et avenant, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES :

Monsieur le Maire présente des comparaisons entre Communes concernant les trois taxes, les annuités par habitant, les charges de fonctionnement par habitant, etc...

Après débat, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux de 2010 pour 2011.

Investissements à prévoir en 2011 :

- Achat matériel.
- Travaux Eglise si les accords de subventions prévues sont donnés.
- Maîtrise d'œuvre Isolation et Accessibilité Mairie.
- Maîtrise d'œuvre transformation des classes de l'école en logement.

Monsieur Jean-Paul MERCIER propose le plan d'accès pour handicapés de la Mairie, établi par l'entreprise SARPA.

DIVERS :

- **Achat Mâts :** Monsieur Jean-Paul MERCIER présente un devis pour 2 mâts de 4 m avec antivol pour drapeaux pour un coût de 289,43 € H.T le mât, en remplacement de l'installation qui existait sur la façade de la Mairie.
- **Un problème d'humidité demeure dans le logement de l'Ecole :** un professionnel sera contacté pour en trouver l'origine.
- **Façades de la Mairie :** suite aux remarques faites sur les irrégularités de l'enduit des façades de la Mairie, Monsieur le Maire indique qu'il a pris contact avec Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France et qu'il va prendre rendez-vous avec le Directeur de l'entreprise SARPA.

Agenda décembre-Février

Réunion Ruralités : Jeudi 9 décembre : 20 H 30.

Réunion ROME/traverse : vendredi 10 décembre : 14 H.

Noël des enfants : samedi 11 décembre : mise en place 11 H. Noël : 15H30.

PDH/CCL : L.COLLOBERT: vendredi 17 décembre 15 H à la CCL.
Colis des anciens : samedi 18 décembre 14 H à la Mairie.
CAO salle communale, ouverture des plis : Lundi 3 janvier 19 H.
Vœux : Samedi 8 janvier 18 H.
Janvier : parution bulletin.
Réunion Conseil : vendredi 28 janvier 20 H 30.
Jury Architectes PDH : mardi 15 février à 14 H.

Réunion des commissions :

Commission des bâtiments : réception menuiserie TMA et remarques sur ravalement mairie : Mardi 7 décembre 19 H.
Charte de développement durable : vendredi 7 janvier 14 H.
Groupe de travail « matériel 2011 » : vendredi 7 janvier, 14H.
Commission des bâtiments, voirie/budget : samedi 15 janvier 8 H 30.
Commission aménagement/budget : vendredi 21 janvier 19 H.

Affiché en application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A BEAUVAU, le 10 Décembre 2010.

Le Maire,

Marc BERARDI.

